

Le Figaro - mardi 11 mai 2021

UNE-ECO

L'État veut faire de la commande publique un levier de la reprise

CORINNE CAILLAUD

Les marchés publics au service de la relance économique des entreprises

Rebondir avec les marchés publics



**ÉDITION
SPECIALE
RELANCE**

inclut les dernières
modifications du code
de la commande
publique

Découvrez comment
développer l'activité des entreprises
et relancer l'économie
grâce à une commande publique
simple et accessible !

L'édition spéciale « relance » du *Guide de la commande publique* « est un petit livre qui se lit en cinq minutes, mais qui peut rapporter gros », assure Pierre Pelouzet. Le médiateur national des entreprises a présenté ce nouvel ouvrage lundi lors d'une visioconférence avec Agnès Pannier-Runacher, la ministre déléguée à l'Industrie, et Laure Bédier, directrice des Affaires juridiques du ministère de l'Économie. Ce manuel

pratique de 25 pages recense les règles applicables à la commande publique, qui représente 8 % du PIB tricolore. « *Il vise à la fois à rassurer les acheteurs publics (maires, présidents de région...) qui redoutent d'être mis en cause pour une mauvaise application des règles. Mais aussi les petites entreprises qui croient la commande publique réservée aux plus grandes* », a souligné Agnès Pannier-Runacher.

D'importantes modifications ont en effet été apportées depuis 2019 pour rendre la commande plus accessible aux petites structures. Elles peuvent ainsi postuler à des appels d'offres, dont les montants atteignent 40 000 euros (HT), contre 25 000 euros précédemment, et ceci sans formalité supplémentaire. Dans le secteur des travaux publics, le plafond a même été relevé pour deux ans et, dans le cadre du plan de relance, à 100 000 euros. Le taux de retenues de garantie financières - qui vise à couvrir les réserves formulées à la réception des prestations - a aussi été baissé à 2 % pour les PME (contre 5 % auparavant). « *La commande publique doit être un levier stratégique de la politique économique* », a martelé la ministre déléguée à l'Industrie. CORINNE CAILLAUD

Le Figaro - mardi 11 mai 2021